

Afin d'éviter toute modification d'un rapport Autoviza® original, il est rappelé que l'impression éventuelle de cet écran ou sa transmission par email à un tiers n'a aucune valeur et ne constitue pas un rapport Autoviza®. Seul constitue un rapport Autoviza® garanti conforme aux données existantes relevées pour le véhicule un rapport en version html affiché à l'écran en temps réel sur le site autoviza.fr à la suite d'un clic sur un lien sécurisé.

SYNTHÈSE DU VÉHICULE



4

Nombre de propriétaires à la date du rapport

A la date du rapport ce véhicule a connu 4 propriétaires différents.

Par conséquent, si vous décidez de l'acquérir, vous en deviendrez son **5ème** propriétaire.

Contrôle de l'existence du véhicule

L'immatriculation fournie par le vendeur correspond bien à celle d'un véhicule enregistré dans le parc automobile français.

2

Nombre de relevés kilométriques disponibles

L'ensemble des relevés disponibles (en provenance de contrôles techniques, de réparation/maintenance, d'expertises ou d'annonces de ventes) pour ce véhicule est de **2**.

Vérification des opérations atypiques du véhicule

Aucun mouvement anormal détecté.

Vérification des usages spéciaux

- **NON** A été véhicule de démonstration
 - **NON** A été véhicule école
-



Vérification des obligations environnementales du véhicule

Véhicule éligible au certificat Crit'air n°1

HISTORIQUE KILOMÉTRAGES*



Relevé de kilométrage

DATE	KILOMÉTRAGE	TYPE	SOURCE
30/10/2013	84260 km	Contrôle Technique	
05/08/2011	36584 km	Relevé expertise	

Relevé des opérations réalisées auprès de nos partenaires Autoviza®.
D'autres opérations peuvent avoir été réalisées chez d'autres intervenants et donc ne pas figurer ci-dessus.

HISTORIQUE CONTRÔLES TECHNIQUES*



Contrôle(s) technique(s)

CONTRÔLÉ	TYPE DE CONTRÔLE	VALIDITÉ	CENTRE	DEP.	SOURCE
30/10/2013	Visite Technique Périodique	30/10/2015	AUTOSECURITE - CENTRE DE CONTROLE SETOIS	34	

Ce véhicule ayant plus de 4 ans, contrôle technique à obtenir du vendeur, daté de moins de 6 mois

Réalisé auprès de nos partenaires  et 
D'autres contrôles peuvent avoir été réalisés chez d'autres marques et donc ne pas figurer ci-dessus.

HISTORIQUE EXPERTISES*



Rapports d'expertise

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière du 9 janvier 2018 prévoit, dans sa mesure n°16, de mieux protéger les acheteurs de véhicules d'occasion en mettant à leur disposition l'historique des réparations importantes survenues sur les véhicules. Avec le présent paragraphe, Autoviza® répond à ce souci de transparence, qui est une avancée pour tous.

DATE EXPERTISE	KILOMÉTRAGE	COÛT ESTIMÉ DES RÉPARATIONS	SINISTRÉ	INTENSITÉ DU CHOC	ZONE DU CHOC	SOURCE
05/08/2011	36 584	4 730.83 €	Vol - vol partiel	Non disponible	Non disponible	

Lorsqu'un chiffre figure, c'est celui de l'expert en automobiles ayant réalisé le rapport d'expertise. **La valeur du véhicule n'est pas affectée par les éventuels accidents déclarés à l'assureur et réparés, l'assureur s'engageant à remettre le véhicule dans un état identique.**

Les expertises listées dans le relevé de kilométrage ont été réalisées par des experts en automobiles



partenaires

et

partenaires

Autoviza®.

D'autres expertises peuvent avoir été réalisées par d'autres experts en automobiles et ne pas y figurer.

Un expert en automobiles, profession réglementée par le code de la route, est un généraliste du véhicule sous toutes ses formes dont il connaît parfaitement la structure ; son activité répond aux besoins de la Sécurité routière, de la justice, des assureurs, de professionnels ou de particuliers.

HISTORIQUE ADMINISTRATIF*



Historique administratif

DATE ACHAT	DATE DE REVENTE	DURÉE DE DÉTENTION	TYPE DE DÉTENTEUR	TYPE D'USAGE	NOTES	DÉPT
29/04/2015	//	4 ans 10 mois	Pro de l'automobile	Stock	Usage normal	34

Avant ces derniers mois : 5 détenteur(s) dont 4 propriétaire(s).

Nombre de propriétaires à la date du rapport

4

INFORMATIONS TECHNIQUES



Informations techniques

Numéro de série : **WP0ZZZ97ZAL08******

Date de première circulation : **23/10/2009**

Age du véhicule à la date du rapport : **10 an(s) 4 mois 21 jour(s) soit 3793 jours**

Certification des informations carte grise

D1 Marque :

PORSCHE

D2 Type, variante :	970GC22/03
D3 Dénomination commerciale :	PANAMERA
F2 Masse en charge max du véhicule :	2500 kg
F3 Masse en charge max ensemble:	4700 kg
G1 poids à vide :	1970 kg
J1 Genre national :	VP
J3 Carrosserie nationale :	CI
P1 Cylindrée :	4806 Cm ³
P2 Puissance max:	368 kW
P3 Carburant/Energie :	ESSENCE
P6 Puissance administrative :	41 cv
Q Rapport puissance/masse :	Indisponible
S1 Places assises :	4
U1 Niveau sonore à l'arrêt :	Indisponible
U2 Vitesse moteur :	Indisponible
V7 CO2 :	286 g/km
V9 Classe environnementale :	

Informations techniques complémentaires

Carrosserie

Longueur :	497 cm
Largeur :	193 cm
Hauteur :	142 cm
Nombre de portes :	5
Nombre de volumes :	2
Empattement :	292 cm

Moteur

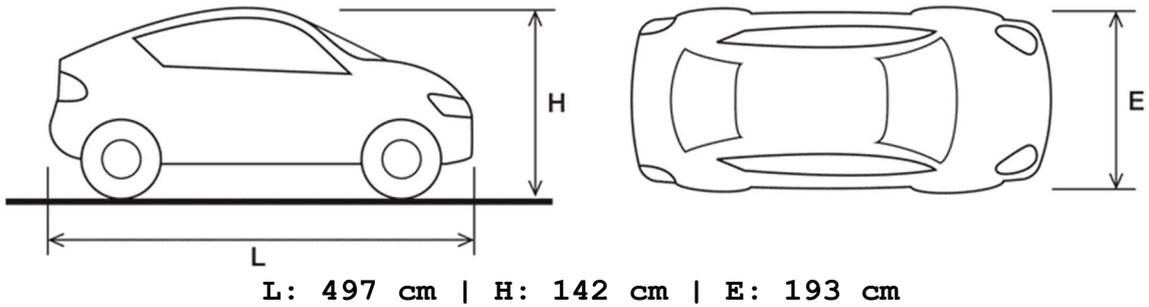
Puissance Ch ⁽¹⁾ :	501 Ch
Cylindres :	8
Soupapes :	4
Propulsion :	4X4
Boîte de vitesse :	B.V.A.
Vitesses :	7

Consommation

Urbaine :	18.0 L/100Km
Mixte :	12.2 L/100Km
Extra-urbaine :	8.9 L/100Km

(1) Dans le cas de véhicules hybrides, certains constructeurs ajoutent à la puissance thermique homologuée indiquée ci-dessus la puissance du moteur électrique et peuvent aboutir alors à une puissance totale supérieure à la seule puissance thermique.

Dimensions et empreinte au sol



SIGNATURE ÉCOLOGIQUE



Signature écologique

Signature écologique



Consommation mixte Co2 Tranche de poids Crit'air
Comment lire ce graphique ?

La signature écologique est composée de 4 éléments (crit'air, consommation, CO2, et poids). Plus la surface du quadrilatère orange est importante, plus l'impact environnemental du véhicule est fort.

Chacun de ces éléments est gradué ainsi :

Crit'Air : de 0 à 5, la valeur 7 représentant les véhicules non-éligibles au certificat.

Consommation mixte: de 1 à 7, la consommation du véhicule étant comparée à la consommation d'un modèle équivalent de moins de 12 mois.

CO2 : de 1 (CO2 <= 100) à 7 (CO2 >= 250)

Poids : selon le tableau ci-dessous.

TRANCHES	POIDS
1	1 à 499 KG
2	500 à 999 KG
3	1000 à 1499 KG
4	1500 à 1999 KG
5	2000 à 2499 KG
6	2500 à 2999 KG
7	3000 à 3499 KG

DONNÉES GRAPHIQUES



Données graphiques

Evolution des relevés kilométriques



2012 Juil. 2013 Juil. 40,000 50,000 60,000 70,000 80,000

- Origine tiers - contrôle/expertise/entretien
- Origine propriétaire - annonce
- Origine propriétaire - cote / relevé

Comment lire ce graphique ?

Ce graphique illustre les différents relevés de kilométrages relevés pour ce véhicule. Une évolution normale du kilométrage doit, en allant vers la droite, monter constamment.

Si ce n'est pas le cas il ne s'agit pas forcément d'un problème mais par exemple :

- d'une différence d'évaluation (parfois un kilométrage peut être arrondi à une valeur supérieure sur une annonce et être précisé à la baisse quelques jours plus tard lors d'un contrôle technique)

- d'un changement de moteur avec un kilométrage plus bas pour le nouveau moteur

- ou encore d'une simple imprécision de saisie.

En tout état de cause, il est alors conseillé de vous rapprocher du vendeur pour vous faire préciser ce point et demander les justificatifs éventuels correspondants.

Durées de détention



Nombre de mois 5 8 45 13 8 10 Stock garage Propriétaire 4 Stock garage Propriétaire 3 Propriétaire 2 Propriétaire 10 10 20 30 40 50 60 70 Propriétaire 4 ● Nombre de mois: 45

- Indéterminé
- Garage
- Propriétaire

Comment lire ce graphique ?

Ce graphique représente les durées de détention du véhicule par chaque propriétaire successif, ainsi que les éventuelles durées de stockage de chaque garage successif. En abscisses, plus la barre est longue, plus la durée de détention ou de stockage est importante. En ordonnées, plus l'on monte, plus on se rapproche de la date du rapport. Le détenteur actuel figure tout en haut. Le point de départ du graphique (0,0) est la date de première mise en circulation du véhicule.

« Indéterminé » signifie que la qualité des données disponibles sur la période de détention considérée ne permet pas de calculer avec une précision suffisante le type ou le nombre de détenteurs. Un nombre minimal de 1 détenteur est alors affecté à la période.

Kilométrage relatif



Kilométrage du véhicule 0 km 50 000 km 100 000 km 150 000 km

Le kilométrage moyen a été établi en analysant les données relevées de **1369** véhicules similaires au modèle de ce rapport.

Comment lire ce graphique ?

Ce graphique illustre la situation du véhicule par rapport au « kilométrage moyen du modèle ou du type de véhicule AU MEME AGE » fourni dans les données détaillées. Les délimiteurs violets, quand ils sont présents, déterminent la zone de variation habituelle par rapport à ce kilométrage moyen (60% des véhicules sont situés entre ces deux délimiteurs). Le kilométrage moyen est figuré par une ligne verte. Le véhicule faisant l'objet du rapport est représenté, quant à lui, par une icône véhicule verte, prenant une couleur orange si son kilométrage de référence dépasse la moyenne.

Intensité d'utilisation



Kilométrage annuel moyen 2009 - 2010 2010 - 2011 2011 - 2012 2012 - 2013
0k 5k 10k 15k 20k 25k

Comment lire ce graphique ?

Ce graphe représente l'intensité d'utilisation du véhicule. Il est élaboré à partir des relevés de kilométrage disponibles. La ligne violette représente la moyenne kilométrique annuelle sur l'ensemble de la période, de la date de 1ère circulation jusqu'à la date du dernier relevé. La ligne verte représente la moyenne kilométrique standard d'un véhicule de même énergie. Chaque barre représente la moyenne annuelle kilométrique obtenue entre chaque relevé kilométrique. La première période d'un an commence à la date exacte de 1ère circulation.

GLOSSAIRE

Explication des différents champs de carte grise

- **A.1** Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
- **F.2** Masse en charge maximale admissible du véhicule en service
- **J** Catégorie du véhicule (CE)
- **P.1** Cylindrée (en Cm³)
- **S.1** Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

- **V.9** Indication de la classe environnementale de réception CE

- **D.1** Marque
 - **F.3** Masse en charge maximale admissible de l'ensemble du service
 - **J.1** Genre national
 - **P.2** Puissance nette maximale (en KW) (si possible)
 - **S.2** Nombre de places debout (le cas échéant)
 - **X.1** Visite CT avant le
 - **D.2** Type, variante (si disponible), version (si disponible)
 - **G** Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif
 - **J.2** Carrosserie (CE)
 - **P.3** Type de carburant ou source d'énergie
 - **U.2** Vitesse du moteur (en tour par minute)
 - **Y.1** Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
 - **D.3** Dénomination commerciale
 - **G.1** Poids à vide national
 - **J.3** Carrosserie (désignation nationale)
 - **P.6** Puissance administrative nationale
 - **U.1** Niveau sonore à l'arrêt [en DB(A)]
 - **Y.2** Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
-
- **F.1** Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
 - **I.1** Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
 - **K** Numéro de réception par type (si possible)
 - **Q** Rapport puissance/masse en KW/kg (uniquement pour les motocycles)
 - **V.7** CO₂ (en g/km)
 - **Y.3** Montant total de la taxe à acquitter en Euro

Classe environnementale

Émissions de CO₂ faibles



Émissions de CO₂ élevées

Données du rapport Autoviza®

Usages

L'usage mentionné du véhicule, personnel ou professionnel, est l'usage déclaré par le propriétaire au moment de l'établissement de sa carte grise. Si l'information est manquante, l'usage est indiqué comme « non renseigné ».

Propriétaires et nombre de mains administratif, première main Autoviza®

Important : un propriétaire au sens d'Autoviza® n'est pas un conducteur, mais le titulaire de la carte grise. Par exemple, si un véhicule a été acheté en crédit-bail, il arrive que son conducteur rachète le véhicule au bout de la période initiale de location. Ceci se traduit administrativement par un changement de propriétaire, donc une augmentation du nombre de mains administratif, alors que le véhicule a toujours été conduit par la même personne. Ou encore, si un véhicule a été acheté via un mandataire, la revente par le mandataire du véhicule neuf à son premier utilisateur se traduit par un premier changement de propriétaire alors que le véhicule n'a pas encore été conduit.

La mention éventuelle « première main » au sens d'Autoviza® est donc encore plus restrictive que la mention courante, puisqu'elle n'est attribuée qu'en cas de première main administrative.

Données courantes sur la vie du véhicule

Cette partie est divisée en deux ensembles distincts :

Les informations disponibles sur les contrôles techniques (date du contrôle et kilométrage certifié à cette date par le centre de contrôle technique). Important : seules les informations provenant de centres de contrôle technique partenaires Autoviza® sont relevées et présentées avec les coordonnées du centre. Le véhicule peut avoir subi d'autres contrôles techniques auprès de centres non partenaires Autoviza ; ces contrôles n'apparaîtront alors pas.

Les kilométrages relevés à l'occasion d'autres opérations (p/ex mises en vente, entretien/réparations).

Les distinctions Autoviza® sont attribuées dans les cas suivants:



1ère ou 2ème main maxi: lorsque le nombre de titulaires du véhicule est inférieur ou égal à 2, c'est-à-dire inférieur au nombre moyen de titulaires d'un véhicule d'occasion (2,75 en 2017).



Faible kilométrage: lorsque la moyenne annuelle du véhicule est inférieure à 15 000 kms pour un véhicule à essence ou à 20 000 kms pour un diesel.

**Listes de données non exhaustives, car relevées à partir des seuls éléments existants dans les bases consultées. Notamment, d'autres éléments peuvent avoir été supprimés ou exister dans d'autres bases non accessibles, et par conséquent ne pas avoir été relevés.*

Exclusion expresse de garantie

Les données présentes dans les rapports Autoviza® proviennent de multiples bases de données, dont certaines peuvent contenir des données déclaratives ou encore saisies manuellement. Par conséquent, même si l'ensemble des données rassemblées a pour objet de construire l'image la plus fidèle possible de l'historique du véhicule, l'exactitude ou la présence de la totalité des données intéressant le rapport ne peut être garantie. Autoviza® décline donc toute responsabilité pour toute conséquence de tout ordre liée à l'absence, l'imprécision ou à l'inexactitude éventuelle de telle ou telle donnée d'un rapport. Au cas où cette responsabilité viendrait à être reconnue, en aucun cas elle ne saurait excéder le montant du prix TTC payé pour l'acquisition du rapport concerné. Autoviza® est une marque déposée de [New General Company](http://www.newgeneralcompany.com), RC Paris 522 869 890. Contact : info@autoviza.fr.